

FEVRIER 2012



Banquette

Revue de la Communauté
de Communes
du PAYS de STENAY



INAUGURATION OFFICIELLE SAMEDI 3 MARS A 10H30
OUVERTURE AU PUBLIC A PARTIR DE 14 HEURES

SOMMAIRE

- Edito p.2
- Fête de la Nature p.3
- Bilan 2011 p.4 et 5
- Perspectives 2012 p.6
- Contrat Enfance Jeunesse p.7
- Pôle Educatif p.8 et 9
- Economie et Pépinière d'entreprises p.10 à 12

PLAN d'ACCES



Invitation

**Inauguration du
Pôle Educatif
Intercommunal
3 Mars 2012**



Autreville St Lambert - Baâlon - Beauclair - Beaufort - Brouennes
Casse - Halles sous les Côtes - Inor - Lamouilly - Laneuville sur Meuse
Luzy Saint Martin - Martincourt - Moulins St Hubert - Mouzay - Nepvant
Olizy sur Chiers - Pouilly sur Meuse - Stenay - Wiseppe

Édito

Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale

La réforme territoriale et les structures intercommunales

La réforme territoriale, telle que présentée en avril 2011 par Madame le Préfet, a suscité beaucoup d'interrogations, de grogne ou de craintes pour finalement déboucher sur un rejet massif des différentes propositions, rejet majoritairement motivé non par un refus des périmètres, mais par un manque d'informations financières et un temps de réflexion trop court.

La première réunion du Comité Départemental de Coopération Intercommunale ayant eu lieu, des délais supplémentaires ont été demandés, puis accordés afin de proposer de nouvelles orientations.

La position actuelle de notre Communauté de Communes est de demander une étude portant sur plusieurs possibilités de rapprochement avec les CODECOM voisines, à savoir le Pays de Montmédy et le Val Dunois conjointement, puis soit avec l'un soit avec l'autre, sans oublier notre environnement proche, c'est-à-dire une implication dans une Communauté d'Agglomération autour de Verdun.

Le cabinet d'études doit nous proposer des pistes de réflexion, ainsi que des scénarii pour des possibles fusions. Il pourra également être envisagé de ne fusionner qu'avec une seule des Communautés de Communes voisines.



Dès lors que les résultats des études prospectives seront connus, nous pourrons communiquer une contre proposition aux services de l'Etat, et aborder sereinement les modifications de périmètres.

Cette réforme ne doit pas, pour autant, bloquer les projets de la Communauté de Communes en cours ou en réflexion. Le nouvel engagement de notre CODECOM se situe sur la ZAC, avec la tranche IV, portant sur l'acquisition (bientôt achevée) et l'aménagement d'une nouvelle zone de 20 hectares. Une nouvelle entreprise en a d'ores et déjà réservé environ 8 000 m². Il s'agit du Groupe CHEVAL, spécialisé dans le matériel agricole.

Nos travaux portent également sur l'achat de l'ancien Intermarché, dans le souci de transformer cette nouvelle friche commerciale en zone médicale et administrative. Sur ce dernier point, nous travaillons avec les services de l'Etat pour devenir un des premiers Relais de Service Public (RSP) meusien. Actuellement intégré au sein de la Maison des Services, vouée à se développer, le RSP sera le point fort de notre nouveau complexe administratif.

Maîtrise des dépenses et développement local sont les maîtres mots de notre Communauté de Communes.

Le Président,
Daniel GUICHARD

Un nouveau logo, une nouvelle image !

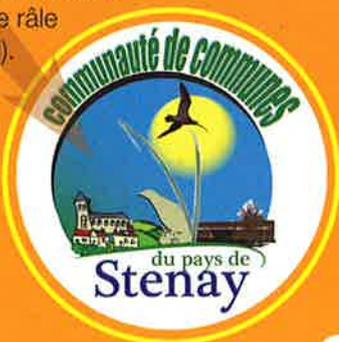


La CODECOM s'est doté d'un nouveau logo depuis quelques semaines. Les élus ont souhaité le modifier pour qu'il reflète le dynamisme de la collectivité, à travers son image, son histoire et ses projets.

La nature tient une place importante dans ce logo, avec les oi-

seaux emblématiques que sont le courlis cendré (en noir, au long bec) et le râle des genêts (en dessous du soleil).

Nous tenons ainsi à remercier l'entreprise COMMAHE de Verdun pour ses réflexions, son imagination et son résultat.



A INSCRIRE DANS VOS AGENDAS

Un concert de musique classique de l'orchestre philharmonique transfrontalier aura lieu **dimanche 29 avril 2012** à 16h à l'église de Stenay pour le **PRINTEMPS MUSICAL TRANSFRONTALIER 2012**.

Cet ensemble s'est déjà produit en 2010 et 2011 pour une quinzaine de concerts en divers lieux du Pays de Montmédy, dans le Pays Haut, en Belgique et au Luxembourg. La CODECOM du Pays de Stenay participe à cet événement en apportant un soutien financier 2 500 €.

Sous la direction d'un jeune chef lorrain, Yannick EREL et de Dominique BODSON, cet orchestre saura ravir les jeunes et les moins jeunes pour un programme d'environ 1h30.

Alors ne manquez pas ce concert sur le Pays de Stenay ! Retenez la date du **dimanche 29 avril** à 16h00 !

Pour information, voici les autres dates des concerts prévus :

- vendredi 27 avril à 20h30 : Avioth
- samedi 5 mai à 20h30 : Tintigny (Belgique)
- dimanche 6 mai à 16h00 : Chenois (Belgique)

Fête de la Nature ou « inventaire à la Prévert »

Un ministre, deux conseillers généraux, une marche gourmande, un chat sauvage et la vôte, un sénateur, des chauves souris, le sous préfet aux champs, salade de Pouilly, un président de Conseil Général, Orchidées d'Inor, Conservatoire des Sites Lorrains, des enfants dans la plaine et bien sûr le rôle des genets, une poignée de CPIE, un député de jour comme de nuit, la MFR et une LPO omniprésente.

Il y avait du beau monde à notre semaine nature. Cette deuxième édition aura été l'occasion de renforcer notre coopération avec le Val Dunois. Nous souhaitons faire connaître la richesse de notre patrimoine culturel et cela fonctionne. Si nous retrouvons les passionnés de la région, certains sont venus de plus loin, nos voisins belges ont fait le voyage.

Si cette semaine aura été ludique, éducative, elle aura aussi été l'occasion de moments de réflexion : environnement, biodiversité et production agricole sont-ils compatibles ? Question qui a été débattue par les gens du monde agricole. Agriculture et faim dans le monde auront été l'occasion d'une conférence donnée par un sacré bonhomme, Yves Paccalet qui a roulé sa bosse derrière Cous-teau, pour en ramener une étonnante clairvoyance.

On surprend aussi, ces élus, agriculteurs, associations, écologistes, pêcheurs chasseurs, bénévoles qui sont capables de travailler ensemble pour valoriser leur site natura 2000, objet, la plupart du temps, de levées de boucliers.

Bien sûr, tout n'est pas toujours rose sur les rives de la Meuse, mais on va dans le bon sens. Alors un grand merci à tous et rendez vous sans doute en 2012.



Notre canton a du talent !

Création d'un groupe d'achat solidaire !

Une nouvelle association est sur le point de voir le jour à l'initiative d'un groupe mêlant consommateurs et producteurs paysans de Meuse et d'Ardennes.

Son objectif est de constituer une filière alimentaire directe, locale, avec des produits sains, sans intrants chimiques, à un tarif équitable pour le consommateur comme pour le producteur, et de soutenir l'installation ou la conversion de producteurs en agriculture biologique.

Ce groupement d'achat solidaire sera proche du concept AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), où chaque consommateur achète par avance auprès du ou des producteurs, légumes frais ou secs, œufs, pains, fromages, viandes etc. en fonction de ses besoins. La livraison se fait dans un même lieu, à un jour et une heure précise, chaque semaine ou chaque quinzaine, créant ainsi du lien entre producteurs et consommateurs.

La Maison Familiale Rurale de Stenay se joint à cette initiative. Des questionnaires sont transmis à toute personne ou famille intéressée et/ou désirant se joindre à l'association. Ils sont disponibles dans les Offices de Tourisme du Pays de Stenay, du Val Dunois et du Pays de Montmédy.

Une maraîchère au village

À 27 ans, Delphine Guichard, licence professionnelle de traitement de l'eau en poche, n'a pas trouvé de travail dans son domaine. Elle vient de faire le choix de rester travailler au village de Pouilly-sur-Meuse en tant que maraîchère...

Et s'est spécialisée dans le «maraîchage diversifié biologique et vente de légumes au panier aux particuliers». Et son choix, elle l'assume. «La culture des légumes, c'est mon truc, je viens d'obtenir un brevet professionnel et je commence avec le jardin de mon grand-père», précise la jeune femme. «Je souhaite m'installer réellement au printemps prochain, ici c'est une terre de limons, une terre à jardins».



Et pour ceux qui l'ignoraient encore :

Il est possible de trouver du lait frais à l'entrée de l'Intermarché. En effet une « fontaine à lait » est à votre disposition pour consommer du lait produit à Baâlon par les frères Jacquet.

Ces initiatives ont l'avantage de créer, conforter, dynamiser l'activité économique dans notre canton. Elles ont également l'avantage d'avoir, pour utiliser un terme à la mode un « excellent bilan carbone ». Des produits fabriqués sur place pour y être consommés, quelle économie de transport !

L'INTERCO

œuvre pour notre territoire

Certains peuvent se demander à quoi sert une intercommunalité, plus communément connu dans notre canton sous le sigle CODECOM.

La CODECOM du Pays de Stenay existe depuis le 30 décembre 1998, en lieu et place du SIVOM de la Région de Stenay. Cette structure dispose de compétences qui ont évolué au fil du temps.

Elles se décomposent en deux blocs. Les compétences obligatoires composées du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Les compétences dites « facultatives » car elles sont choisies

par la CODECOM parmi une liste. Ainsi la CODECOM du Pays de Stenay a décidé d'exercer les compétences suivantes désignées sous le terme d'intérêt communautaire :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- observatoire du logement
- voirie
- vie scolaire et enfance
- vie associative et services publics

Dans chacune des compétences, la CODECOM réfléchit, étudie et mène des actions chaque année. Certaines d'entre elles nécessitent des réflexions plus importantes et débouchent sur des réalisations étalées dans le temps.

BILAN 2011

Pour l'année 2011, voici les actions menées et les dépenses engagées dans ces compétences :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Travaux de Busage sur la ZAC des Cailloux (dans le cadre de la Loi sur l'eau – voir dossier 2012) : 18 873 €
- Etude pour la future tranche de la ZAC des Cailloux : 3 600 €
- Participation et soutien à l'Office du Tourisme Intercommunal : 11 000 €
- Participation au Pays de Verdun et au Groupe d'Action Local (structure nécessaire pour obtenir des aides du programme européen LEADER sur des projets touristiques) : 8 477 €
- Participation à SMD Pépinière d'Entreprises : 15 244 €



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

DEPENSES :

- Animation du site NATURA 2000 (contractualisation avec les agriculteurs, valorisation du site auprès des enfants,) : 29 594 €
- Fête de la Nature : 10 528 €
- Collecte et traitement des ordures ménagères : 557 345 €
- Etude sur la Meuse et ses affluents : 53 000 €

RECETTES :

- Subventions pour l'animation du site NATURA 2000 : 28 000 €
- Subvention LEADER pour la Fête de la Nature : 4 662 €



VOIRIE ET TRAVAUX

- Travaux sur la voirie intercommunale (reprofilage,) : 22 667 €
- Fauchage voirie : 3 561 €
- Divers travaux : 11 959 €



- Soutiens financiers pour le tri sélectif et reprise de matériaux : 74 223,75 €

- Cartes de déchetteries pour les entreprises et redevances commerces : 9 263,65 €



- TEOM : 168 413 €

ZOOM SUR LES SUBVENTIONS :

La CODECOM, de par ses compétences, subventionne certaines associations pour leur fonctionnement et leurs actions auprès de la population. Ainsi, ce sont 220 091 € qui ont été inscrits au budget en 2011 pour soutenir les associations locales. Ces subventions permettent aux familles de voir les coûts à leur charge diminuer et de ne pas payer l'intégralité du service proposé.

En voici le détail au niveau du secteur Enfance / Jeunesse :

- la Croix Rouge Française : **57 000 €** pour la gestion de la structure multi accueil du Pays de Stenay
- Micro crèche : **38 500 €**
- le Centre Social et Culturel de Stenay (actions liés au Contrat Enfance Jeunesse – centre aéré – Foyer des Jeunes et Escap'Ados) : **66 505 €**
- Association SOUPY (centre aéré de Pouilly-sur-Meuse) : **1 200 €**
- Association Familles Rurales (centre aéré de Beaufort-en-Argonne) : **800 €**
- Soutien au BAFa : **1 385 €** pour 6 jeunes
- Atelier philatélique : **722 €**

La CODECOM soutient également d'autres associations dans divers secteurs :

- ADAPAH (repas pour les personnes âgées) : soutien à hauteur de **1,25 €** par repas, soit **4 200 €**
- Ecole de Musique : **12 000 €** - cette aide à l'école de musique permet de diminuer le prix résiduel des familles
- LUDOBUS : **1 100 €**
- LABALENMOUSSE : **1 000 €**
- RASED : **800 €**
- Médecine scolaire : **2 300 €**
- Section foot du collège : **200 €**
- Les Chats Bottés (pour le spectacle à Avignon) : **200 €**
- L'association Mongolie Eternelle (pour le concert à l'église de Stenay) : **200 €**
- Section JUDO du Collège : **3 750 €**

- Subventions pour l'étude sur la Meuse et affluents : **34 947 €**



SCOLAIRE

DEPENSES :

- Achat de matériel, jeux, mobilier : **20 624 €**
- Mobilier et vaisselle pour la cantine : **20 080 €**
- Travaux écoles (hors Pôle Educatif Cantonal) : **1 424 €**

RECETTES :

- Subvention GIP (Laboratoire de Bure) pour achat de l'Ecole Numérique Rurale pour les écoles de Laneuville et Mouzay (installation en 2010) : **8 809 €**



VIE ASSOCIATIVE

DEPENSES :

- Subventions : **220 091 €** (détails ci contre)
- Mobilier pour le multi accueil : **2 699 €**

LES CHANTIERS 2011 :

- Travaux au Pôle Educatif Cantonal : **3 010 462 €**
- Travaux de construction de l'internat à la Maison Familiale Rurale de Stenay : **800 276 €**

Subventions perçues ou restant à recevoir :

- Aides financières pour le Pôle Educatif Cantonal : **1 832 887 €**
- Aides financières pour l'internat à la MFR : **488 465 €**

PERSPECTIVES 2012

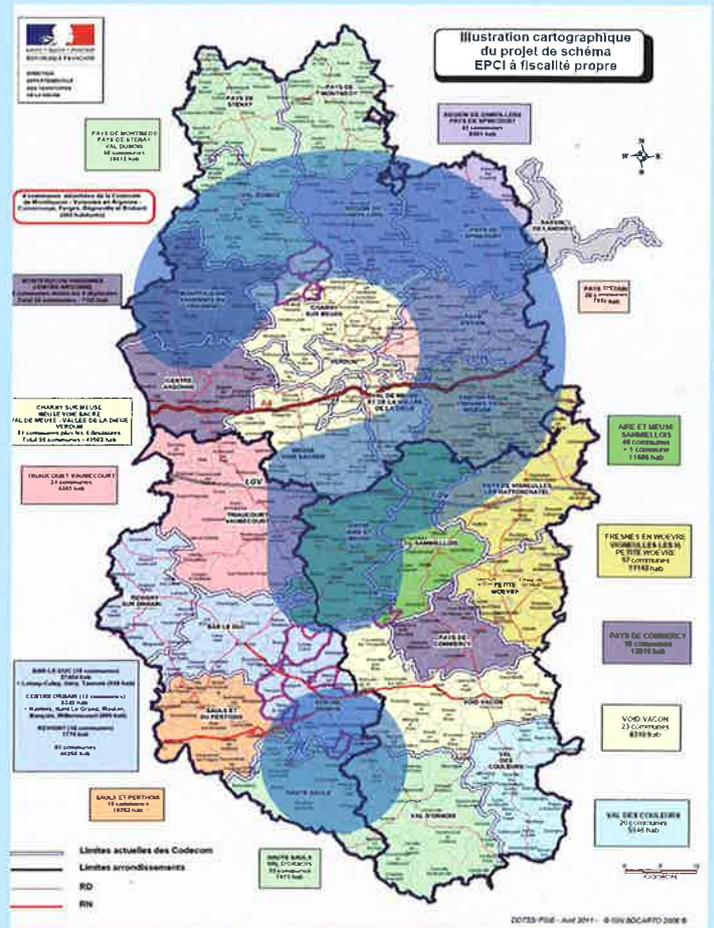
En 2012, plusieurs chantiers seront prioritaires et seront menés par la CODECOM.

Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la création de bassins de rétention et de noues pour la gestion des eaux pluviales sur la ZAC des Cailloux, ainsi que la construction d'une maison médicale.

L'implantation de nouvelles entreprises sur la future extension de la ZAC fera partie des objectifs privilégiés des élus. 20 hectares sont en cours d'acquisition et permettront à des artisans, commerçants ou industriels de trouver un lieu de développement de leur entreprise.



Un autre sujet nous mobilisera durant tout le premier semestre. Il s'agit de la réforme territoriale et de la fusion possible de nos CODECOM. Quelles en seront les conclusions et les conséquences ? RDV certainement avant l'été !



DERNIERE MINUTE

Lors du Conseil Communautaire du 24 janvier 2012, le Président a proposé aux élus d'acquérir l'ancien INTERMARCHÉ et les terrains attenants. Les élus se sont alors majoritairement prononcé favorablement sur cet achat, permettant à la collectivité de se créer une réserve foncière importante, sans empiéter sur les terres agricoles. Pour information, la station essence restera en gestion du groupe des Mousquetaires.

D'une superficie globale d'environ 1,81 hectares, cet ensemble immobilier sera découpé en plusieurs parties, avec notamment une surface de 45 ares pour la construction de la future pharmacie, issue des fusions des deux enseignes présentes en centre-ville.

La CODECOM disposera alors d'environ 1,36 hectares de réserves foncières afin d'y développer des projets structurants pour notre territoire. Ces derniers seront débattus largement lors de prochains Conseils Communautaires au cours de l'année 2012.



EVOLUTION DE LA ZAC

Depuis début février, on peut entendre quelques bruits de pelle ou de camions sur la ZAC, sur le terrain situé sous BATIMARCHÉ. En effet, les premiers travaux ont débuté pour la construction des neuf cellules commerciales, qui hébergeront essentiellement des commerces liés à l'équipement de la personne et des services, apportant une dynamique nouvelle sur la ZAC. L'ouverture du complexe est prévue pour la mi-août 2012.

De plus, le groupe CHEVAL, spécialisé dans le matériel agricole, va acquérir une parcelle au-dessus du BATIMARCHÉ, en vue de s'implanter sur notre secteur et d'y développer son activité. Les travaux de construction devraient commencer dès 2012.

D'autres contacts sont au stade de l'étude pour développer notre Zone d'Activités. A voir dans un prochain numéro !





LE CONTRAT

Enfance Jeunesse

Depuis de nombreuses années désormais, la Communauté soutient une politique active, partenariale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), en direction de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse, grâce aux Contrats Enfance Jeunesse (CEJ). L'effort financier de ces partenaires est important. La CAF et la MSA ont participé chaque année pour toutes ces actions. (voir financements ci-dessous)

Le Contrat 2008-2011 s'achève et les travaux sont en cours pour la contractualisation sur une nouvelle période.

Sa finalité fut de poursuivre les actions initiées par le précédent programme, avec une orientation nouvelle forte, qui était la prise en compte des besoins liés à la petite enfance, permettant la création du service micro crèche devenu multi accueil aujourd'hui.

L'objectif général de ces contrats est de favoriser et d'optimiser, à l'échelle territoriale, la politique de développement en matière d'accueil des enfants de moins de dix huit ans.

Les contrats Enfance Jeunesse ont deux objectifs principaux :

1. Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :

- un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés
- Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
- Un encadrement de qualité
- une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions
- une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes

2. Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le contrat est fondé sur deux exigences principales :

- L'efficacité : l'objectif est d'offrir une meilleure visibilité sur les actions et moyens à mettre en place
- La recherche de l'équité territoriale et sociale : la priorité donnée aux territoires et publics les moins bien couverts

Sur la période de contrat qui s'achève, le Contrat Enfance Jeunesse a permis, sous le pilotage du Centre Social et Culturel « La Maison du Parc » de coordonner plusieurs actions :

- **BAFA** (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) : des informations et des aides financières ont été octroyées aux jeunes du territoire pour favoriser leur engagement local en

matière de formation et d'acquisition de compétences. La qualité de l'encadrement et la diversité des animations sont primordiales pour proposer aux enfants accueillis pendant les congés scolaires et à leurs familles un contenu attractif.

- **Les ALSH** (accueils de loisirs sans hébergement), encore souvent appelés « centre aéré » destinés aux enfants de 3 à 12 ans

Sur cette période le contrat a permis de fonctionner pendant onze semaines / an sur le site du Centre Social et Culturel de la Maison du Parc, à Mouzay les mercredis après midi, à Beaufort en Argonne pendant deux semaines /an, à Pouilly sur Meuse pendant trois semaines / an

- **Les Accueils de loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans**

Ils s'appuient notamment sur le Foyer des Jeunes, situé résidence Vauban à Stenay et sont connus sous le nom « Escap Ados ». Ce dispositif a fonctionné pendant 10 semaines / an sur la période.

- **Le Foyer** de la résidence Vauban accueille tous les jeunes de 14 à 18 ans toute l'année et propose différents services d'accès au web, d'apprentissage de techniques informatiques et numériques. C'est un lieu d'échanges et de convivialité, animé par un animateur référent expérimenté. Le Foyer accueille les Jeunes du mardi au samedi avec un total d'ouverture de 20 heures / semaine.

- La création de la **micro crèche**, gérée par le Centre Social et Culturel a laissé la place depuis la rentrée de septembre au **Multi Accueil**, installé sur le site du Pôle Educatif Cantonal. La Communauté de Communes en a confié la gestion par Délégation de Service Public à La Croix Rouge Française, qui assure la garde collective des enfants de quelques mois à trois ans.

- Enfin, ce contrat couvre le **temps périscolaire** depuis septembre 2011 dans les écoles STENAY, MOUZAY et LANEUVILLE du Lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Contacts :

- Centre Social et Culturel, 03 29 80 30 08, M. Gilles BOUILLON, csc.stenay@wanadoo.fr
- Multi Accueil, Croix Rouge Française : 03 29 80 55 06

Financements du Contrat Enfance Jeunesse en 2011 :

Caisse d'Allocations Familiales : 35 184 €
MSA : 6 483 €

Pôle Educatif : l'ouverture tant attendue !

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les petits bambins de l'école maternelle de Stenay ont pris le chemin d'un tout nouveau complexe : le Pôle Educatif Intercommunal.

Terminé dans les temps, à la fin des vacances estivales, cet équipement a vu les enseignantes, les ATSEM, les agents de la cantine et ceux de la crèche prendre possession des lieux le week-end avant la rentrée.

Après quelques semaines de fonctionnement et de tâtonnement pour certains, le complexe tourne à plein régime. Chaque jour de la semaine, tout le personnel œuvre pour la bonne marche des services que ce complexe héberge :

- six enseignantes, une enseignante titulaire mobile, quatre ATSEM, un Auxiliaire de Vie Scolaire, et une femme de ménage pour l'école,
- deux agents de service et sept surveillantes pour la cantine intercommunale,
- quatre employées pour le multi accueil.

La cantine : victime de son succès ?

Après plusieurs études menées en juin 2010 et mai 2011, demandant aux parents d'élèves si leurs enfants seraient inscrits à la cantine scolaire pour la rentrée de septembre 2011, les résultats ont montré que la fréquentation varierait entre 80 et 120 élèves au maximum quotidiennement. Le matériel a alors été acheté en conséquence. Les transports et les rotations envisagées avaient alors également été prévues sur cette base, et en fonction des élèves dans chaque école.

Néanmoins, lors de la semaine d'inscription des enfants pour la restauration, on a vu un engouement non prévu pour la cantine.

Le 5 septembre, nous avons eu la surprise d'atteindre 126 enfants, soit 6 de plus que ce qui « devait » être le maximum de fréquentation !

Ainsi, devant ce succès, du matériel supplémentaire a dû être acquis, et une réflexion a permis de trouver des solutions pour les transports le temps de midi pour chaque école.

Aujourd'hui, la fréquentation quotidienne de la cantine est de 152 élèves en moyenne, avec un pic à 178 enfants le vendredi 16 décembre.

Quelques chiffres :

- 8 046 repas préparés en 4 mois
- 53 jours d'ouverture de la cantine en 2011 (du 5 septembre au 16 décembre)
- Maximum de fréquentation : 178 le 16 décembre
- Nombre de jours où la fréquentation a dépassé 170 enfants : 6
- Minimum de fréquentation : 116 le 27 septembre, jour de grève dans l'Education Nationale

Le multi accueil : Une gestion par la Croix Rouge Française

Lors de leur conseil communautaire du 19 avril 2011, les élus ont choisi de ne pas gérer directement la structure multi accueil, mais de passer par un organisme spécialisé dans le domaine de la petite enfance.

Aussi, après les diverses étapes d'un marché de délégation de service public, c'est la Croix Rouge Française qui a été mandatée pour assurer la gestion de la crèche de Stenay, une première pour cet organisme en Meuse.

Beaucoup furent surpris d'apprendre que La Croix Rouge, plutôt connue pour ses interventions dans l'humanitaire, dispose d'une compétence dans le domaine de la petite enfance.

Monsieur Bernard DUTILLEUL, directeur de la filière « Enfance Familles » région Est, témoigne :

« En effet, bon nombre des activités de la Croix-Rouge française sont méconnues.

Celle-ci est surtout médiatisée pour ses actions humanitaires, intervenant sur tous les théâtres du monde où des catastrophes provoquent désolations et souffrances aiguës.

En France, de façon plus discrète mais plus permanente, elle intervient également. Ce sont 6000 bénévoles, répartis dans 153 délégations locales, qui sur la région EST (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes, Bourgogne, Franche comté), consacrent une partie de leur temps à faire vivre plus d'une centaine de programmes d'aides alimentaires dont une vingtaine d'épiceries sociales, plus de 90 programmes d'aide vestimentaire dont une vingtaine de vestiboutiques, une vingtaine de Samu sociaux, une quarantaine de programmes d'actions en faveur des personnes âgées, une cinquantaine de programmes d'aides financières et matérielles d'urgence. Les actions de nos secouristes, qui interviennent lors de manifestations culturelles



ou sportives, sont également connues du public et facilement identifiées. La position de la Croix-Rouge comme auxiliaire des pouvoirs publics la positionne au côté de la protection civile lors de catastrophes nationales.

Aux côtés des actions menées par les bénévoles, les établissements et les salariés de la Croix-Rouge française (600 établissements et 17 000 salariés en France agissent également dans différents secteurs de l'action sociale. Forte de cette ambition d'intervenir auprès des personnes en difficulté, la Croix-Rouge s'est naturellement penchée sur la gestion d'établissements de toutes sortes. C'est pourquoi aujourd'hui, elle intervient dans sept filières professionnelles (la formation, l'exclusion, le soin à domicile, la gestion des EHPAD (personnes âgées), le sanitaire, la gestion d'établissements accueillant des personnes handicapées et la filière Enfance Famille). Celle-ci gère des établissements positionnés sur le secteur de la protection de l'enfance mais aussi plus simplement sur celui de l'accueil des enfants au sein d'établissements d'accueil du jeune Enfant (EAJE), plus communément appelés crèches ou



multi accueils.

L'articulation entre les élus de la Croix-Rouge française et ses établissements se situe au sein des Conseils de Surveillance qui regroupent des membres élus de l'association, l'équipe de direction, des représentants du personnel, des représentants des pouvoirs publics, des partenaires ou des financeurs. Elle se situe également, en cas de besoin, comme réponse à des difficultés que pourraient rencontrer les personnes qui utilisent nos établissements. Notre délégation locale la plus proche est celle de MONTMEDY.

Historiquement, certains établissements d'accueil du jeune enfant sont issus d'anciens dispensaires, de centre climatique, ainsi notre crèche de Nancy fait suite à un dispensaire et à un centre de vaccination. Bon nombre d'établissements trouvent leur origine dans des périodes de graves difficultés économiques ou sociales comme l'ont été les années d'après guerre.

Actuellement les établissements d'accueil du jeune enfant sont au nombre de 14 dans la région EST.

En Moselle : une à Manom, 3 multi accueils à Forbach, une à Mohrange, une à Faulquemont, une à Bouzonville, une à Trémery, une à Yutz, une à Fontoy.

En Meurthe et Moselle : une crèche de 90 places à Nancy.

Une crèche à Migennes dans l'Yonne et une à Sens

Et la crèche multi accueil de Stenay ouverte en Septembre qui doit atteindre sa capacité à 20 places prochainement.

Véritables lieux d'éveil et d'initiation à la vie sociale, ces établissements d'accueil de jeunes enfants offrent chaque année près de 600 places. Au sein de ces structures, la Croix-Rouge française développe des projets à vocation sociale affirmée où les parents des enfants accueillis sont considérés comme de véritables partenaires et participent à l'élaboration du projet éducatif. Elle souhaite enrichir l'accueil par des actions spécifiques comme des partenariats avec des maisons de retraite, favoriser l'accueil d'enfants handicapés, développer le partage d'expériences multi culturelles, assortir, le cas échéant, l'accueil des enfants de lieux d'accueil enfants/parents (des LAEP) pour accompagner, les parents qui le souhaitent, dans l'exercice, difficile parfois, qui est celui de parent.

La Croix-Rouge française promeut le droit à l'éducation dès la naissance, l'accompagnement à la socialisation, à la culture et le développement de projet d'accueil des enfants fragilisés.

C'est pourquoi nous sommes positionnés sur le secteur de la petite enfance où nous déclinons, selon les bassins sociologiques où nous sommes implantés, des projets innovants, en rapport avec les besoins de la population et selon nos valeurs humanistes. Celles-ci, énoncées dans les sept principes : Humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité qui constituent nos références éthiques, sont mises en œuvre dans nos établissements. »

Interview de la directrice du Multi accueil

- Comment s'est déroulée l'installation ?

L'aménagement des locaux ayant pris plus de temps que prévu initialement, il nous a fallu faire preuve de créativité pour trouver de solutions d'adaptation.

- Quelles sont les évolutions par rapport à la micro crèche ?

Les évolutions par rapport à la micro crèche sont multiples : Au niveau de l'encadrement des enfants nous sommes soumis à une nouvelle réglementation qui passe par des décrets, et nous travaillons en partenariat étroit avec la caisse d'Allocations Familiales de la Meuse. Nous sommes contraints de respecter des taux d'encadrements et des niveaux de professionnalisation des salariées qui sont plus rigoureux que ceux de la micro crèche Deux professionnels sont simultanément présents de l'ouverture à la fermeture, le taux d'encadrement est de un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un pour 8 qui marchent.

- Combien d'enfants pouvez-vous accueillir

actuellement et les évolutions futures ?

Quant à l'agrément, nous sommes passés de 9 places à 15 places et prévoyons une extension à 20 berceaux dans les prochains mois, dès la fin des travaux.

Au niveau du mode d'accueil proposé, avant nous ne pouvions proposer que de l'accueil régulier, aujourd'hui nous continuons l'accueil régulier mais réalisons également de l'accueil occasionnel.

- Vous reste-t-il des places ?

Nous avons encore quelques places disponibles Les personnes qui sont intéressés pour avoir des renseignements sur le multi accueil peuvent nous contacter au 0329805506 ou bien passer au multi accueil.



Quoi de neuf sur notre interco ?

Vie des entreprises

FRIT and CO

Place Jules Ferry – STENAY

Monsieur Franck COLLARD et Monsieur Thibault RAEVEN, tous deux belges, ont créé à Stenay une friagerie ouverte tous les jours à midi et à partir de 18h le soir, sauf le dimanche. Ils proposent à leur clientèle exclusivement des produits belges. Ils s'approvisionnent en pommes de terres belges qu'ils transforment en frites fraîches. La dégustation de leur préparation peut se faire sur place ou à emporter. Enfin, ils proposent différentes sauces, aussi savoureuses les unes que les autres, pour accompagner leurs menus, ainsi qu'un large choix de boissons fraîches ou chaudes et des desserts.

LE VIEUX MOULIN de Mouzay

Chemin de la Brasserie – MOUZAY

Monsieur Roeland ULLENS, belge et hôtelier de formation, propose à sa clientèle, après avoir réalisé de nombreux travaux, de l'hébergement touristique dans le moulin de Mouzay. Ses hôtes bénéficieront d'un accueil chaleureux et d'une restauration de qualité. En effet, Monsieur ULLENS n'utilise que des produits frais artisanaux en fonction de l'arrivage de ses producteurs régionaux. Il désire par cette action véhiculer des valeurs liées au développement durable : circuits courts, valeur ajoutée locale, produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée...

Boulangerie Pâtisserie LOISEAU

Rue Chanzy – STENAY

Monsieur Sébastien LOISEAU, titulaire d'un CAP boulanger et Madame Estelle THEVAL, diplômée d'un BEP Vente ont repris, le 1er avril 2011, la boulangerie pâtisserie TAILFER, située rue Chanzy à Stenay. Monsieur LOISEAU connaissait bien les lieux et les anciens gérants, puisqu'il y avait fait son apprentissage et il avait été embauché ensuite comme boulanger par les époux TAILFER. Le commerce est réputé pour ses fameuses tartes au sucre et ses brioches.

Aux POILS

Rue Vauban – STENAY

Madame GROSDÉMANGE LOUVRIER a ouvert depuis le 12 septembre 2011, un salon de toilettage animalier, rue Vauban à Stenay. Après une expérience professionnelle de 12 années dans le secteur de la gestion de projet et de l'insertion professionnelle, elle a décidé de créer son entreprise. Le salon de toilettage animalier, « Aux Poils », propose à ses clients les services suivants : bain brushing, tonte, coupe ciseaux, épilation... Par ailleurs, Madame GROSDÉMANGE LOUVRIER a tenu à réserver des créneaux horaires aux personnes désireuses d'entretenir eux-mêmes leurs compagnons avec un matériel adapté et professionnel. Enfin, elle propose aux per-

sonnes un large choix de fournitures et de produits pour vos compagnons à quatre pattes : jouets, colliers, laisses, produits antiparasitaires.



Tabac-Presses « LE POINCARÉ »

Place Raymond Poincaré – STENAY

Madame Céline LAROCHE a repris, le 11 octobre dernier, le Tabac-Presses « Le Poincaré » à Stenay et succède ainsi à Monsieur FAZZARI. Les produits et services offerts restent inchangés avec toujours du tabac, de la presse, de la bimboloterie, des cadeaux, des souvenirs, des cartes postales, des jeux de grattage, la loterie, etc. Madame LAROCHE et son équipe vous accueillent du lundi au samedi de 6h45 à 12h15 et de 13h45 à 19h et le dimanche de 6h45 à 12h.

Art FLORAL

Rue Chanzy – STENAY

Monsieur Gomez développe depuis peu à Stenay, parallèlement à son activité salariée (responsable logistique) un service d'art floral destiné aux professionnels (restaurateurs, hôteliers...) et aux particuliers. En effet, après une formation de fleuriste, il s'est peu à peu constitué une clientèle fidèle et propose à ses clients des réalisations personnalisées d'art floral afin d'ornez les tables et salles de réception à l'occasion de tous événements, ou tout simplement pour un usage quotidien...

Créa en fête

Place de la République - STENAY

De formation comptable, et après une expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et la vente, notam-

ment chez JM Boutique, Madame Roger a créé cet été un commerce situé place de la République, où elle propose tous articles de fête, mariages, baptêmes, communions, soirées à thèmes... Vous pourrez ainsi y trouver des articles de décoration, de loisirs créatifs, des déguisements, dragées, contenants à dragées, faire-part et menus, par exemple... mais également de précieux conseils !

Eric GATTUSO

Rue Albert Toussaint – STENAY

Après 20 années d'expérience dans le domaine de la peinture, Monsieur Eric GATTUSO a créé sa propre activité en novembre 2010. Il propose à sa clientèle différents travaux de peinture, tapisserie et revêtement de sol.

Tel : 03-29-80-39-84

Auto Pièces Roger

Rue Aristide Briand – STENAY

Monsieur Roger BARTHOLET propose des produits supplémentaire depuis quelques semaines, en plus des pièces auto. En effet, il s'est diversifié dans la vente de cycles et cyclomoteurs. Il dispose également d'un atelier de réparation. Le ma-

gasin est ouvert du lundi au samedi matin, de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Maison de la Presse

Rue Poincaré – STENAY

Depuis le mois d'octobre 2011, Monsieur Dominique CLAUDE a repris la maison de la presse à STENAY. En provenance du Doubs, il a décidé de reprendre le commerce de Monsieur PIERSON. Le service de proximité a donc été préservé et les services offerts à la clientèle reste identique : presse quotidienne, papeterie, jeux de grattage, point relais colis, location de véhicules, ...

SURPLUS MILITAIRE

Rue de Münnersatdt – STENAY

Depuis le début de l'année 2010, un magasin de surplus militaire a ouvert à Stenay. D'une surface d'environ 650 m², il offre à la clientèle différents accessoires et équipements militaires de qualité.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

L'école de musique diversifie ses activités.

L'école de musique des cantons de Dun et Stenay a rouvert ses portes à la rentrée avec un effectif sensiblement similaire à la saison passée. 120 élèves environ fréquentent régulièrement l'école pour y étudier le solfège, pratiquer trompette, piano, guitare, clarinette, flûte, percussions, batterie et saxophone.

Le directeur Christophe Gerbault intervient également dans les classes des deux cantons pour une découverte, une initiation à la musique et au chant. Ce travail se traduit par des concerts donnés en fin d'année dans différentes communes.

Depuis cette rentrée, l'école propose une classe d'ensemble qui permettra aux élèves de valoriser leur enseignement au sein d'un groupe de musique actuelle encadré par un professeur.

Autre nouveauté, l'arrivée de la danse avec deux premiers cours donnés le samedi matin : danse africaine et danse orientale fréquentés actuellement par une quinzaine d'élèves.

L'enseignement est donné par Agnès Woitier qui a fréquentée pendant dix ans une école de danse à Paris. Durant cette période, elle a travaillé ponctuellement avec plusieurs danseurs de renoms comme Rehda, Kamel Ouali, Géraldine Armstrong pour ne pas les citer tous.

Elle donne des cours de danse dans de nombreuses communes de Meuse.

Si des personnes sont intéressées, d'autres cours pourraient être donnés : Modern Jazz par exemple.



Depuis le 5 juillet dernier, notre pépinière d'entreprises (« Stenay Eco ») est devenue, par l'entrée dans l'association de deux nouveaux partenaires (la Communauté de Communes du Pays de Montmédy et la Communauté de Communes du Val Dunois), SMD Pépinière d'Entreprises.

Un outil mutualisé

« S pour Stenay ; M pour Montmédy et D pour Dun-sur-Meuse » précise Monsieur Patrick BLIN, Président de l'association.

Présente depuis 1989 sur notre territoire, membre du Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises et intégrée à l'ensemble des réseaux œuvrant pour la création/reprise d'entreprises, SMD Pépinière d'Entreprises est également un exemple de coopération entre les territoires. En effet, l'association regroupe désormais trois communautés de communes : le Pays de Stenay, le Pays de Montmédy et le Val Dunois.

Un service de proximité

Toutes les personnes, ayant un projet de création/reprise d'entreprise sur le territoire de l'une des trois Communautés de Communes, pourront trouver sur place et gratuitement, des informations nécessaires au montage de leurs dossiers (réglementations, aide à l'élaboration du business plan, critères de choix de la structure juridique, régimes fiscaux, couverture sociale...) et accéder, le cas échéant, à tous les dispositifs mis en œuvre pour favoriser le succès de la jeune entreprise.

D'autre part, SMD Pépinière d'Entreprises peut apporter son soutien à toutes les entreprises déjà existantes (commerciales, artisanales, petites industries). En effet, ses 20 années d'expérience lui permettent de mettre au profit des entreprises qui la sollicitent des compétences telles que :

- Informations sur les dispositifs publics en faveur des entreprises,
- Montage de dossiers de demande d'intervention : investissements ...,

Animation d'actions collectives de formation

Recherche d'actions collectives sectorielles

Orientation vers nos partenaires (Communautés de Communes, Chambres Consulaires, Conseil Général, Conseil Régional, autre Pépinière d'Entreprises, ...).

Enfin, SMD Pépinière d'Entreprises peut apporter son soutien aux associations. En effet, véritable centre de ressources, l'association est reconnue par l'URSSAF « tiers de confiance » ce qui lui permet de réaliser, pour le compte des associations intéressées, la gestion des comptes, les paies, le financement, etc.

Des services complémentaires pour les adhérents de SMD Pépinière d'Entreprises

« Nous réfléchissons actuellement à la mise en place, très prochainement, d'autres actions en faveur des entreprises locales, en apportant une attention toute particulière à nos adhérents qui soutiennent notre action depuis des années » précise Monsieur Charly BECKER, responsable de l'association.

En effet, de nouvelles actions seront soit proposées gracieusement aux adhérents ou exclusivement réservées aux membres actifs de l'association. Comme l'a précisé le responsable de l'association, elles sont pour le moment à l'étude et elles devraient être opérationnelles dans le courant du premier semestre 2012.

Pour information, vous pouvez adhérer à SMD Pépinière d'Entreprises tout au long de l'année. Le montant de l'adhésion est calculé selon une base forfaitaire de 55 € par entreprise plus 9€/salarié, le total étant plafonné à 500€/entreprise.



Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise ou vous avez besoin d'un conseil, d'un renseignement, n'hésitez plus ! SMD Pépinière d'Entreprises est là pour vous entrepreneurs locaux !!

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au siège de l'association, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 03-29-80-38-38

SMD Pépinière d'Entreprises

Chemin des Groseilliers

BP 60061

55700 STENAY

Tel : 03-29-80-38-38

Fax : 09-79-94-42-42

Courriel : smd@smd-eco.fr

